La mobilité à Meulan-en-Yvelines

Transition énergétique, mobilité partagée et solutions de proximité : à Meulan-en-Yvelines, les usages évoluent et les chiffres parlent d'eux-mêmes. Déploiement de nouvelles bornes de recharge pour véhicules électriques, succès des trottinettes et vélos, montée en puissance de l'autopartage… La commune, avec le soutien de la Communauté urbaine GPS&O, dresse le bilan d'une mobilité plus durable, pensée pour répondre aux besoins quotidiens.



Nouvelle borne de recharge de véhicules électriques

Dans sa volonté d'encourager les mobilités douces et de poursuivre la transition énergétique, la Communauté urbaine GPS&O
poursuit le déploiement de bornes de recharge pour véhicules électriques.
À Meulan-en-Yvelines, en 2025, ces bornes ont enregistré 1677 utilisations, soit une durée de branchement équivalente à
291 jours et 8 heures.
Afin d'étendre le parc de bornes de recharge, une nouvelle station a été installée, en novembre dernier, sur le parking de la
gare de Thun.

Retrouvez toutes les bornes sur le territoire de la commune :
• Parking rue des Ecoles, derrière la Mairie,

• Parking de l’Aubette,
• Rue de la Ferme du Paradis, devant la Maison de la Petite Enfance,
• Parking de la gare de Thun.

La mobilité partagée : l’heure du bilan

DOTT : les trottinettes et vélo à assistance électrique

Les mobilités douces implantées sur la commune connaissent une réelle adoption par les Meulanais avec 8 001 trajets
comptabilisés sur la période 2024-2025, représentant une part de 3,4 % des trajets globaux sur le territoire GPS&O.
La flotte des 48 véhicules est principalement utilisée pour des déplacements de courte portée : la distance moyenne parcourue
étant de 1,8 km pour une durée de trajet avoisinant les 10 minutes.
Des chiffres qui confirment que ce mode de transport répond essentiellement à des besoins de liaison de proximité ou de
dernier kilomètre. Cette utilisation représente tout de même 14 400 km parcourus grâce à ce dispositif.

L’autopartage

Avec une seule station et un unique véhicule, le service d’autopartage de Meulan-en-Yvelines affiche pourtant une utilisation
notable : 7 024 kms parcourus et 1 303 heures d’usage en 2025.
La durée moyenne des réservations (62 h) montre que le véhicule est surtout utilisé pour des besoins de longue durée :
déplacements professionnels, séjours ou usages logistiques. Avec 351 km par session, les trajets dépassent largement le
cadre communal.
Ce service complète ainsi efficacement les autres solutions de mobilité locales proposées par la Communauté urbaine GPS&O,
en répondant à une demande spécifique de déplacements interurbains et prolongés.